GROUPE ECOCERT

Journée régionale brassicole bio

ATELIER : Passer sa brasserie en bio

Information sur la nouvelle règlementation bio

CREPS de Toulouse

4 novembre 2021

Valérie SICARD

QUIZZ

Selon vous, quelles sont les règles de composition d'une bière pour être certifiée en agriculture biologique ?

Généralités sur la composition

CATEGORIE BIOLOGIQUE

Règles 2022

1. Est destiné à l'alimentation humaine
2. Composition :

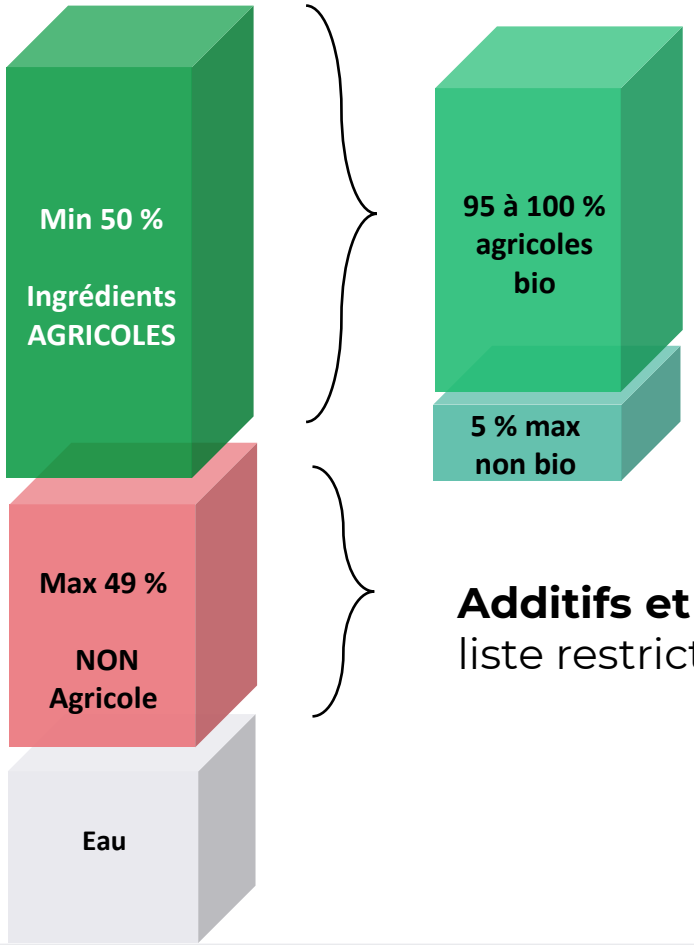

Au moins 95 % d'ingrédients agricoles bio

5 % max. d'ingrédients agricoles non bio doivent :

- ✓ figurer à l'annexe IX du 889/2008 jusqu'au 31.12.2023, puis l'annexe V partie B du 2021/1165
- ✓ ou avoir été autorisés sous dérogation par l'INAO

Additifs et auxiliaires technologiques :
liste restrictive et conditions d'emploi à respecter (annexe V.A du RUE 2021/1165)

Les ingrédients bio

- Les malts
- Les houblons
- Les agents sucrants : sucres, miel, sirop d’érable …
- Les grains : entiers ou concassés (sarrasin, quinoa…)
- Les plantes aromatiques, fruits, épices : écorces d'orange, coriandre, cannelle, gingembre, poivre, café, cacao…

Dérogation pour utiliser des ingrédients non bio
Le cas du houblon

rupture de stock en bio pour certaines variétés

Si non disponibilité en bio :

- Dérogation à demander auprès de l'INAO, bien avant l'utilisation, par variété
- Si elle est acceptée, la dérogation est valable pour les utilisateurs de France
- Valable 6 mois. Elle peut être renouvelée 2 fois (donc 18 mois max)

Les levures ajoutées

- Elle doivent être bio si disponibles
- Garanties non OGM, ne contenant pas d'OGM, non obtenues à partir d'OGM, par des OGM
- Garanties non ionisées, ne contenant pas de nanomatériaux manufacturés
- Levain: possible si le moût est bio

Les arômes

Règles 2022

Autorisés en bio et non bio mais….

Arôme naturel de x uniquement :
Ex : Arôme naturel de citron

Arôme de synthèse
Arôme naturel

Considérés comme des ingrédients agricoles , donc à compter dans le % de la recette

Si non bio : garanties non OGM, ne contenant pas d'OGM, non obtenues à partir d'OGM, par des OGM
Garanties de non ionisation

Généralités sur la composition

CATEGORIE BIOLOGIQUE

Règles 2022

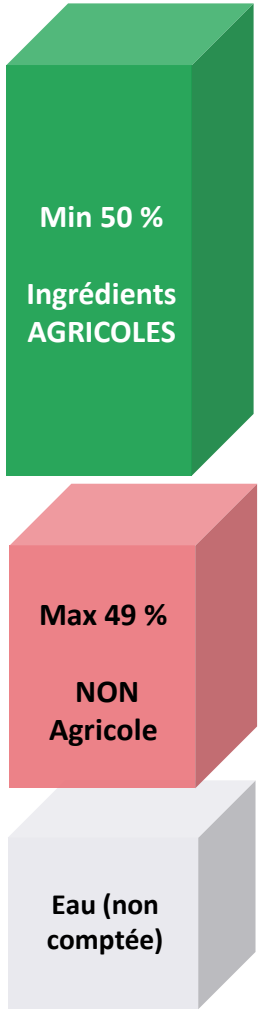

Additifs et auxiliaires technologiques :
liste restrictive et conditions d'emploi à respecter (annexe V.A du RUE 2021/1165)

Les additifs

- Liste restrictive
- Conditions d'usage à respecter

Additif	Rôle	Autorisation	Commentaire
Acide citrique	Acidification	Autorisé	
Acide tartrique	Acidification	Autorisé	Restriction au [L(+)–]
Carbonate de calcium	Désacidification	Autorisé	
Acide ascorbique	Anti-oxydant	Autorisé	
Carraghénanes	Clarification	Autorisé	
Acide lactique	Acidification	Autorisé	
Phosphate diammonique	Nutrition levures	Non autorisé	
Acide phosphorique	Acidification moût Nettoyage levures	Non autorisé	

Les auxiliaires technologiques

- Liste restrictive
- Conditions d'usage à respecter

Auxiliaire	Rôle	Autorisation	Commentaire
Gélatine	Clarification	Autorisé	
Colle de poisson	Clarification	Autorisé	
Gels de silice	Clarification	Autorisé	
Copeaux de bois	Maturation	Autorisé	Garantie alimentarité et non traitement après récolte.
Terres de diatomée	Filtration	Autorisé	
Enzymes β-glucosidase	Extraction composés aromatiques	Autorisé	
Enzymes α-amylase	Dégradation amidon en sucres fermentescibles	Autorisé	
Enzymes protéase	Déglutinisation	Autorisé	

Les auxiliaires technologiques

Auxiliaire	Rôle	Autorisation	Commentaire
Dioxyde de carbone	Carbonisation	Autorisé	Garantie alimentarité
Azote	Carbonisation	Autorisé	Garantie alimentarité
Chlorure de calcium	Favorise la floculation des protéines (stabilise le goût)	Autorisé	
Chlorure de sodium	Ajustement de l'eau de brassage	Autorisé	
Chlorure de potassium	Ajustement de l'eau de brassage	Autorisé	
Sulfate de magnésium	Ajustement de l'eau de brassage	Non autorisé	
Sulfate de calcium	Favorise la floculation des protéines (stabilise le goût)	Autorisé	
Bicarbonate de sodium	Ajustement de l'eau de brassage	Autorisé	

LES PRINCIPALES EXIGENCES DU BIO DANS UNE ENTREPRISE DE TRANSFORMATION

Comment vérifier les garanties de votre fournisseur ?

- Est-il bien certifié bio ?
  - Certificats disponibles sur
  - « annuaire.agencebio.org
  - « certificat.ecocert.com

- Vérifications des achats à réception
  - « garanties sur facture, bon de livraison
  - « sur emballage

CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **17/203149/1167971**

2. Nom et adresse de l'opérateur

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle

Ecocert France SAS
Lieudit Lamothe Ouest
F-32600 L'Isle Jourdain
FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme	Validité du ... au	
Distributeur			
Enveloppes de riz	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Epices	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Houblons	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Malts	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Sucres	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Malt			
Malt de blé Pils	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Malt d'orge Pils	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Malt Munich	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Malt Pale ale	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Malt Vienne	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Radicelles	Biologique	12/02/2021	31/03/2023
Procédés			
Maltage à façon de céréales	Process conforme au mode de production biologique	12/02/2021	31/03/2023

Fin du document - 1 page(s)

6. Période de validité
Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **19/01/2021**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n °834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 12/02/2021**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

Page 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

Exemple d’étiquette

BIERE DE SAISON

ingrédients : malt **d'orge***(Pils) malt de seigle*, sucre*, houblon (Columbus, Mistral*), levures, acide lactique.

*ingrédients issus de l'agriculture biologique

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Certifié par FR-BIO-01 AGRICULTURE UE/NON UE

ECOCERT®

Le Processus de Certification

Renouvellement annuel

Votre demande / Revue de la demande

Vous déclarez votre activité et ce que vous souhaitez faire en BIO

Formalisation de votre engagement

Nous établissons un devis selon votre demande

Evaluation initiale (documentaire et sur site)

Un auditeur vient contrôler votre site de transformation et vos documents d'approvisionnements

Revue de votre dossier et décision de certification

Le rapport d'audit est étudié par un chargé de certification qui prend la décision

Surveillance de votre activité

Un à deux contrôles annuels sont réalisés pour valider le bon suivi des procédures BIO

05 62 07 55 44

relationclient.transformateur@ecocert.com

Notifier son activité

Lors de votre engagement sur le site : notification.agencebio.org

DOIT ÊTRE RÉALISÉE DANS LES 15 JOURS MAXI QUI SUIVENT LA DATE D'ENGAGEMENT

LE CONTRÔLE

-La liste de vos bières à faire certifier
-La recette (composition) et l’étiquette de chaque bière
-La liste de vos fournisseurs
-Les garanties d’achat de matières premières bio et non bio
-Les fiches / enregistrements de fabrication
-Les enregistrements du nettoyage / fiches techniques des produits
-Les enregistrements de traçabilité
-Les factures de vente / statistiques de vente
-Les documents de communication

Visite des locaux

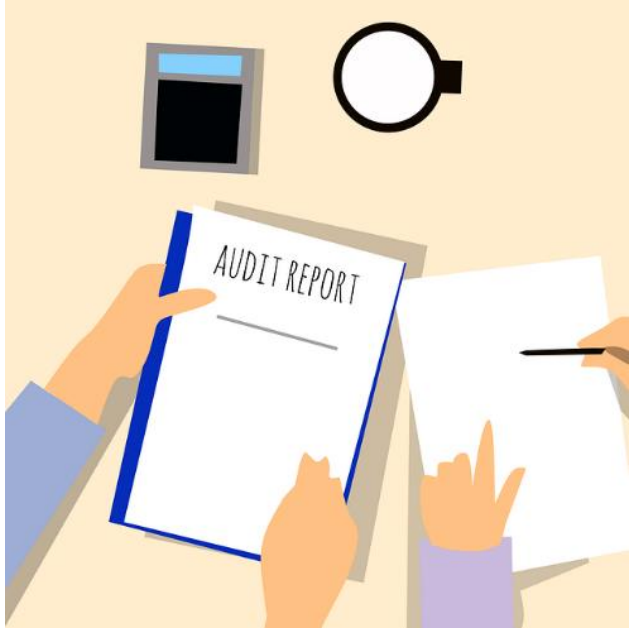

GROUPE

ECOCERT

Agir pour un monde durable

Merci de votre attention

Ecocert France
BP 47 Lieu dit Lamothe Ouest
32600 L'isle Jourdain

Tél. : 05 62 07 34 24
ecocert.fr